



### Saison 2022/2023

L'École De Tir de l'A.S.O.R Altkirch ouverte aux filles et garçons, permet aux enfants en âge scolaire de pratiquer le tir sportif à l'air comprimé dès l'âge de 8 ans, selon une durée de formation adaptée à chaque jeune tireur.

**La saison de formation se déroule sur une année scolaire de septembre à juillet. Les inscriptions se font uniquement au début de la saison aux mois de septembre et octobre dans la limite des places disponibles**

L'adhésion au club de l'élève sera effective après une évaluation comportementale qui se déroule lors des premiers cours sur 3 séances consécutives.

Les séances de formation de l'école de tir de l'ASOR Altkirch sont programmées les mercredis après-midi en 3 créneaux d'une heure chacun de 14 à 15 et de 15 à 16 heures pour les enfants âgés de 8 à 14 ans (poussins à minimes) et de 16 à 17 heures pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans (cadets et juniors).

La formation au tir sportif se fait exclusivement au pas de tir 10 mètres air que ce soit à la carabine ou au pistolet.

L'encadrement des élèves est assuré par des moniteurs expérimentés de l'A.S.O.R, diplômés par la F.F.Tir, à jour de leur habilitation.

L'encadrement du club a mis en place un système de progression grâce à des aides modulables en fonction de l'âge et du niveau des jeunes pratiquants.

*Le programme de formation est en partie celui des Cibles Couleurs de la F.F.Tir.*

*Le dispositif Cibles Couleurs comprend différents niveaux d'apprentissage matérialisés par des couleurs, validant le niveau de pratique des jeunes tireurs et favorisant ainsi leur intérêt à la progression vers le palier supérieur et la compétition, tout en les éduquant aux différentes valeurs du sport et du tir sportif.*

*Les Cibles Couleurs comportent 7 degrés progressifs matérialisés par les cibles, blanche, jaune, orange, verte, validées par un Initiateur et les cibles, bleue, marron et arcs-en-ciel validées par un Entraîneur.*

*Lors de cette évolution, après une période définie, chaque niveau est validé après un contrôle des connaissances, suivi de la remise d'un diplôme et de l'épinglette de couleur correspondante. La progression est enregistrée dans le passeport individuel remis au jeune tireur.*

Stan PIEDRAS, Initiateur diplômé par la Fédération Française de Tir est le moniteur désigné pour l'encadrement de l'école de tir, il est assisté par Alain CARILLO, Arbitre régional ou toute autre personne désignée par le comité de l'ASOR.

Serge MEYER initiateur diplômés F.F.Tir, est le moniteur du Pool compétitions, il encadre de 16 à 18 heures les jeunes compétiteurs issus de l'école de tir et assurent leur perfectionnement technique en vue des compétitions.

**NB : Le matériel de tir nécessaire aux apprenants est prêté gracieusement par l'A.S.O.R, le club fournit gratuitement les plombs et cibles, mais uniquement aux élèves âgés de 8 à 14 ans.**

**Prière est faite aux parents d'amener les enfants dans les locaux du club, 10 minutes avant le début des cours.**

**Les parents ne sont pas autorisés à intervenir ou demeurer sur le pas de tir lors des séances de formation, mais peuvent, s'ils le souhaitent, suivre le déroulement des cours, derrière la baie vitrée du pas de tir 10 mètres air.**

**Les moniteurs de l'école de tir assureront l'encadrement de l'enfant uniquement, durant son créneau de passage attitré sur l'installation. Merci aux parents de respecter impérativement les horaires d'arrivée et de sortie des cours.**